



Réhaussement de la plate-forme d'une habitation

Par **faromaol_old**, le **21/06/2007** à **13:42**

Bonjour,

le propriétaire d'un terrain nu jouxtant ma propriété est en train de bâtir deux locatifs mitoyens de plein-pied.

Ce terrain est en légère pente.

Pour s'éviter l'installation d'une pompe de relevage pour évacuation des EU et EP, celui-ci a surélevé la dalle de 1,25 m.

[s]Questions:[/s]

1) A-t-il le droit de surélever de la sorte sa dalle, posant à ses voisins un réel pb de gestion de l'écoulement des eaux de pluie notamment?

2) A-t-il le droit de combler le tour de cette nouvelle construction avec de la terre jusqu'au niveau de la plate-forme, et donc d'appuyer cette terre sur les murs appartenant et implantés totalement chez ses voisins?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement,

Faromaol